

Introduction à la finance d'entreprise

Comment calculer la rentabilité économique et la rentabilité financière ?

Ce cours vous est proposé par Fatmatül PRALONG, enseignante agrégée en sciences économiques, Sorbonne Université et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Exercice

Attention ceci est la version corrigée de l'exercice.

Objectif d'apprentissage

Mettre en pratique le cours sur la rentabilité économique et la rentabilité financière.

Énoncé

On dispose des informations suivantes concernant l'entreprise Jour Meilleur :

- Produits d'exploitation = 20 000 €
- Charges d'exploitation = 12 000 €
- Charges d'intérêts = 1000 €
- Capitaux propres = 35 000 €
- Dettes financières = 20 000 €
- Taux d'impôt sur les bénéfices : 15 %

Son résultat net de l'exercice est 4 100 €

Question

Calculez la rentabilité économique et la rentabilité financière de cette entreprise.

Réponse

Le résultat d'exploitation est : $20\,000 - 12\,000 = 8\,000$

Pour des données plus précises et parce que l'énoncé donne le taux d'impôt, il convient ici de calculer le résultat d'exploitation après impôts :

- Après impôts, le résultat d'exploitation est : $8\,000 \times (1-15\%)$ soit $8\,000 \times 85\%$ donc $6\,800\text{ €}$
- Capitaux investis sont : $35\,000 + 20\,000 = 55\,000\text{ €}$ (côté passif du bilan économique)

La **rentabilité économique** est donc : $(6\,800 / 55\,000) \times 100$ soit $12,4\%$

L'entreprise peut donc rémunérer ses investisseurs (actionnaires et prêteurs) pour $12,4\%$.

La **rentabilité financière** est : $4\,100 / 35\,000$ soit $11,7\%$

L'entreprise Jour Meilleur peut donc rémunérer ses actionnaires à hauteur de $11,7\%$.

Références

Comment citer ce cours ?

Introduction à la finance d'entreprise, Fatmatül Pralong, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.